

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**COMITE SYNDICAL DU 9 JUILLET 2012**

L'an Deux Mille Douze, le 9 juillet.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Bayssan à BEZIERS, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 22 juin 2012.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR ARCAS	*		MR ROBIN	*	
MR BADENAS	*		MR GALONNIER	*	
MR BOUTES	*		MR GUILLAUME	*	
MR VIDAL		*	MR JOVIADO	*	
MR CABANEL		*	MR LACOCHE	*	
MR CROS	*		MME MARTY	*	
MR DU PLAA		*	MME MATHIEU		*
MR ETIENNE	*		MR PELAGATTI	*	
MR FALIP		*	MR SENEGAS	*	
MR FONTES	*		MR TAILHADES	*	
MR FREY		*	MR TAUPIN	*	
MR GAUTIER		*	MR AFFRE		*
MR MARTINEZ		*	MR ADMANT		*
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MR PAILHES		*	MR BARSSE		*
MR TROPEANO		*	MR BOLTZ		*
MME PETARD		*	MR COUDERC	*	
MR VEZINHET		*	MR COSTA		*
MR BARO	*		MR GELY	*	
MME PALAYSI		*	MR FORTE		*
MR CAMBON	*		MR LACAS	*	
MR COMBES	*		MR ROUDIER		*
MR Bosc	*				

**Assistaient également à la réunion :**

Mr RIPPERT Laurent, Frédérique Roman, Syndicat Mixte des Vallées de l'ORB et du LIBRON, F Imbert CG34.

<b>OBJET :</b>	<b>COMPTE RENDU</b>
----------------	---------------------

Début de séance : 15 heures.

**DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 26 AVRIL 2012**

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu du comité syndical du 26 avril 2012.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- approuve le compte rendu.

**DELIBERATION N°2 : INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON : CHOIX DU PRESTATAIRE**

Le comité syndical du SMVOL du 22 septembre 2011 a décidé d'engager l'étude en objet.

L'étude proposée s'inscrit dans la démarche de gestion des zones humides à travers le contrat de rivière Orb Libron 2011-2015 et le SAGE Orb Libron.

Les zones humides du territoire Orb Libron ont déjà fait l'objet de recensements par différents acteurs, mais le plus souvent à grande échelle. Une action plus spécifique a été réalisée sur la partie Nord du bassin versant où le Parc Naturel Régional Haut Languedoc et Vignoble s'est engagé à la préservation des tourbières sur son territoire. Sur le reste du territoire, en l'absence d'identification fine, les rares actions engagées pour préserver ou valoriser les zones humides ont été des opérations d'opportunité intégrées à des programmes de restauration de la ripisylve (aménagement de chenaux de crue pour faciliter l'alimentation de mare temporaire par exemple) ou bien des actions initiées par une approche réglementaire (sites Natura 2000).

L'intérêt de ces zones humides est désormais reconnu par les différents acteurs du territoire, mais au-delà de l'identification de cet enjeu, il est important de définir précisément les zones humides du territoire pour d'une part faire acter leur importance et garantir leur préservation dans le cadre des documents de planification (SCOT, SAGE), mais aussi engager un programme d'action de restauration et/ou préservation des espaces prioritaires.

Cette étude relève à la fois du cadre de la Directive Cadre Eau (2000/60/CE) et de ses applications nationales (LEMA du 30 décembre 2006 et Loi DTR du 23 février 2005), de bassin (SDAGE Rhône Méditerranée Corse) et locales (SAGE Orb Libron).

Le montant total de cette étude était estimé à 150 000 € H.T

**La commission d'appel d'offre, réunie immédiatement avant le présent comité, a examiné les offres et a proposé de retenir le cabinet ACER CAMPESTRE pour un montant total H.T de 120 895.00 € H.T.**

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- D'acter la proposition de la commission d'appel d'offres
- D'autoriser le président à signer le marché avec le prestataire retenu.

**DELIBERATION N°3 : DIAGNOSTIC DU FONCTIONNEMENT HYDRO-MORPHOLOGIQUE DU BASSIN VERSANT DE L'ORB : CHOIX DU PRESTATAIRE**

L'Orientation Fondamentale n°6 du SDAGE, préconise **la préservation et la restauration des fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques** sur les territoires Orb et Libron. Cette orientation consiste à restaurer le transit sédimentaire sur l'Orb, restaurer la diversité morphologique des milieux sur l'Orb et le Libron et restaurer la continuité biologique amont/aval sur l'Orb.

Après avoir réalisé, en 2004, la délimitation de l'espace de mobilité de l'Orb, le **Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (S.M.V.O.L)** souhaite aller plus en avant sur la connaissance du fonctionnement hydro-morphologique de l'Orb.

Il s'agit ainsi, **sur l'Orb et ses affluents**, d'une part, de poser un **diagnostic** concernant la géomorphologie, la dynamique fluviale et le transport solide afin de mieux comprendre et appréhender les évolutions futures, et d'autre part, de disposer d'un **plan de gestion** et d'un **programme d'actions** concernant ces thématiques.

Une étude spécifique sur le Libron sera portée par ailleurs par le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion du Libron (SIGAL)**. **Les investigations à mener dans le cadre de cette étude concernent ainsi exclusivement le bassin versant de l'Orb.**

Le comité syndical du SMVOL du 22 septembre 2011 a décidé d'engager l'étude en objet.

Le montant total de cette étude est estimé à 150 000 € H.T.

**La commission d'appel d'offre, réunie immédiatement avant le présent comité, a examiné les offres et a proposé de retenir le cabinet BURGEAP pour un montant 119 750.00 € H.T.**

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- D'acter la proposition de la commission d'appel d'offres
- D'autoriser le président à signer le marché avec le prestataire retenu.

**DELIBERATION N°4 : ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN DE L'ORB ET DU LIBRON. DETERMINATION DES VOLUMES PRELEVABLES. DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Dans le cadre de la gestion quantitative de la ressource en eau, le SMVOL doit engager une réflexion qui permettra de : Déterminer, sur le Libron, les valeurs de débit biologiques au droit de 2 points nodaux ;

- Actualiser et consolider les diagnostics des études préalables en terme d'hydrologie (hors étiage), d'estimation des prélèvements et rejets, et de perspectives d'évolution des besoins en eau ;
- Définir le schéma directeur de partage de la ressource en eau, qui affectera les ressources par secteurs et par usage – Le schéma sera bâti sur la base de scénarios ;
- Déterminer les DOE (débits d'objectifs d'étiage) et DCR (débits de crise renforcée) pour 13 points d'étude : 8 points sur l'Orb, 1 sur la Mare, 1 sur le Jaur, 1 sur le Vernazobres, 2 sur le Libron;
- Déterminer les volumes maximums prélevables sur la période d'étiage par secteurs homogènes, et proposer une méthode de détermination de ces volumes hors période d'étiage. Les secteurs homogènes sont délimités par les 13 points nodaux ci-dessus listés.

**Le montant de cette étude est estimé à 100 000 € H.T.**

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser le président à solliciter l'Agence de l'Eau et la Région Languedoc Roussillon pour un soutien financier.

**DELIBERATION N°5 : SUIVI DE L'EVOLUTION PHYSIQUE DES COURS D'EAU OU DES ZONES HUMIDES 2012-2013. DEMANDE DE SUBVENTION**

De nombreuses thématiques sur lesquelles le SMVOL ou ses partenaires locaux se sont engagés nécessitent aujourd'hui un suivi dans le temps de l'évolution physique des cours d'eau ou des zones humides (restauration morphoécologique, inondations, évolution interannuelle des plans d'eau...).

Des campagnes de topographies pourront permettre ponctuellement de capitaliser de l'information et d'ajuster les démarches de gestion en fonction de la réalité des évolutions des milieux.

Un prestataire sera donc chargé de réaliser des relevés topographiques en fonction des besoins :

- Levé des profils en travers et/ou profil en long sur les secteurs où la dynamique sédimentaire est marquée (Vernazobre aval, Orb et Taurou dans la Moyenne vallée, Mare aval...)
- Levé de laisses de crue
- Levé topographique des zones humides non encore répertoriées si besoin.

**Le contrat de rivière (fiche D1.4) prévoit une enveloppe de 45 000 € H.T sur la période 2012-2013.**

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser le président à solliciter l'Agence de l'Eau pour un soutien financier.

**DELIBERATION N°6 : PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS. JOURNAL DE L'ORB ET DU LIBRON 2012. DEMANDE DE SUBVENTION**

La prévention contre les risques d'inondation souffre d'une part de lacunes en terme de connaissance des phénomènes d'inondation et de leurs conséquences et d'autre part, d'un déficit d'information des populations et des élus à ce sujet. Ces manques pénalisent fortement leur juste prise en compte dans les politiques publiques et la prise de conscience par le grand public, de l'ampleur des risques. Ce déficit concerne tant les causes des inondations (la connaissance de l'aléa), que leurs conséquences (évaluation de la vulnérabilité et des enjeux) et les règles de conduite à adopter lors des crises. Une approche pluridisciplinaire et didactique est donc indispensable pour mieux connaître les phénomènes, afin de mieux traiter l'information existante (déjà importante sur le bassin versant de l'Orb), de la capitaliser et surtout de la faire partager.

En effet, en dépit de la multiplication, à l'échelon régional, d'événements catastrophiques récents largement relayés par les médias ou plus largement, des nombreuses crues historiques ayant affecté les bassins versants de l'Orb et du Libron, les populations et élus du territoire sont encore loin de disposer d'une véritable culture du risque (perte de la mémoire collective, nouveaux arrivants, population non permanente...). Le PAPI 2004-2006 a montré la nécessité de communiquer mieux à destination du public. Cette volonté de « communiquer mieux » se traduit par le besoin d'outils nouveaux (vidéo) en parallèle au maintien d'outils existants, mais aussi par la nécessité d'utiliser tous les relais existants pour toucher le public le plus large possible.

Les interventions pressenties constituent donc une poursuite des actions déjà engagées, avec la volonté de rendre vecteurs de l'information d'autres acteurs du territoire.

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron souhaite ainsi éditer un journal des inondations Orb Libron pour l'année 2012. Le montant estimatif de cette édition, qui intègre la distribution dans tout le territoire, est de 15 000 €.

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- de réaliser le journal de l'Orb et du Libron pour l'année 2012,
- d'autoriser le président à solliciter l'Etat et l'Europe pour financer cette opération.

**DELIBERATION N°7 : PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS. FORMATION DES ACTEURS DE LA GESTION DU RISQUE D'INONDATION. DEMANDE DE SUBVENTION**

La prévention contre les risques d'inondation souffre d'une part de lacunes en terme de connaissance des phénomènes d'inondation et de leurs conséquences et d'autre part, d'un déficit d'information des populations et des élus à ce sujet. Ces manques pénalisent fortement leur juste prise en compte dans les politiques publiques et la prise de conscience par le grand public, de l'ampleur des risques. Ce déficit concerne tant les causes des inondations (la connaissance de l'aléa), que leurs conséquences (évaluation de la vulnérabilité et des enjeux) et les règles de conduite à adopter lors des crises.

Une approche pluridisciplinaire et didactique est donc indispensable pour mieux connaître les phénomènes, afin de mieux traiter l'information existante, de la capitaliser et surtout de la faire partager.

Il est en effet indispensable, dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique globale de gestion du risque inondation, de développer cette culture et cette conscience du risque pour infléchir la tendance actuelle à l'aggravation de la vulnérabilité en zone inondable.

La complexité de la gestion du risque d'inondation liée en particulier au nombre d'acteurs et les évolutions permanentes de la réglementation justifient le besoin d'informer et/ou de former les élus et/ou personnels communaux sur la gestion des risques d'inondation.

Les cibles prioritaires de cette action sont les nouveaux élus et ceux des communes nouvellement adhérentes. Des sessions particulières sous forme d'ateliers par exemple pourront être mises en place avec les représentants du SCoT pour faciliter le lien risque- aménagement du territoire.

Le montant de cette formation est estimé à 9000 € pour les années 2012-2013, avec une participation des partenaires financiers telle que décrite dans le tableau suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant de l'aide en € H.T
Etat	25	2 250 €
Région LR	10	900 €
Europe Feder	45	4 050 €
Autofinancement	20	1 800 €
Total	100	9 000 €

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- de réaliser le programme de formation 2012-2013,
- d'autoriser le président à solliciter la Région, l'Etat et l'Europe pour financer cette opération.

**DELIBERATION N°8 : PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS. AMELIORATION DE LA FOURNITURE DE L'INFORMATION PLUVIOMETRIQUE – ETUDE. DEMANDE DE SUBVENTION**

Sur le territoire de l'Orb et du Libron, le relief exacerbe les phénomènes de précipitations intenses caractéristiques du climat méditerranéen. Les cours d'eau ont alors des temps de réponse très courts : de moins d'une heure pour les petits sous-bassins jusqu'à 8-12 heures pour l'Orb.

Ainsi, contrairement aux grands fleuves, la montée des eaux de l'Orb, du Libron et de leurs affluents est extrêmement rapide, souvent accompagnée de phénomènes de «vagues» avec de fortes vitesses d'écoulement démultipliant la capacité destructrice de la crue. Le délai de réaction pour la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des populations est très faible.

Que ce soit pour des raisons financières ou techniques, la couverture du territoire par les systèmes de surveillance des crues n'est pas exhaustive et systématique. Sur notre territoire, l'alerte de crue réglementaire, assurée par l'Etat (Service de Prévision des Crues), n'est effective que sur l'Orb (intégrant le Jaur).

Par ailleurs, aucun outil robuste et fiable n'est à ce jour disponible pour transmettre une prévision de crue sur les affluents comme sur le Libron, majoritairement à cinétique rapide (quelques heures à quelques dizaines de minutes de temps de réaction) : Mare, Jaur, Vernazobre, Lirou, Bitoulet et multiples ravins répartis sur le territoire.

Dans ces conditions, l'exercice difficile de l'alerte, s'il veut être généralisé, nécessite le renforcement et l'automatisation du système d'alerte existant, mais aussi le développement de la prévision sur les petits bassins versants.

La réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde a permis de démontrer les difficultés de déclencher ces plans à bon escient lorsqu'on ne dispose pas d'une information pluviométrique localisée, l'échelle opérationnelle étant l'échelle communale.

S'il est « simple » sur l'Orb, équipé de stations hydrométriques télétransmises de graduer des plans d'actions, la prise en compte des risques liés aux affluents est plus complexe. En effet ces derniers ne sont pas instrumentés et quand bien même, la lecture d'un niveau atteint ne permettrait pas d'anticiper la crise de manière efficace. Pour beaucoup de

communes, le risque humain lors des inondations est lié aux écoulements torrentiels et pour le réduire, il est nécessaire de disposer d'une information pluviométrique localisée et disponible en temps réel pour agir tant que cela reste possible.

Le SMVOL s'est engagé dans la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde convaincu de leur absolue nécessité pour sauvegarder les populations et réduire les dommages liés aux crues. Néanmoins, les premiers plans réalisés ont permis de mettre en évidence la difficulté de mise en œuvre des démarches anticipées sans une information précise et disponible en temps réel. Pour fiabiliser les PCS élaborés, le SMVOL doit désormais progresser sur les modalités de mise à disposition de l'information pluviométrique sur les communes à risques.

Une étude permettra d'analyser les possibilités de fourniture de cette information, soit par l'amélioration du réseau de suivi télétransmis, soit par l'intermédiaire d'un service externalisé, soit par un scénario combiné.

Ces éléments seront ensuite mis en débat au sein du Comité Syndical du SMVOL pour décider de leur mise en œuvre.

Le montant de cette étude est estimé à 50 000 € avec une participation des partenaires financiers telle que décrite dans le tableau suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant de l'aide en € H.T
Etat	25	12 500 €
Région LR	15	7 500 €
Europe Feder	40	20 000 €
Autofinancement	20	10 000 €
Total	100	50 000 €

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- d'engager cette étude d'amélioration de la fourniture de l'information pluviométrique,
- d'autoriser le président à solliciter la Région, l'Etat et l'Europe pour financer cette opération.

**DELIBERATION N°9 : PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS. FOURNITURE D'EHELLES LIMNIMETRIQUES. DEMANDE DE SUBVENTION**

La réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde sur les communes à risque constitue une avancée pour la prévention des inondations. A ce jour 57 PCS ont été réalisés sur le bassin versant.

Néanmoins, la mise en œuvre de ces plans et notamment pour les d'événements particulièrement intenses nécessite d'avoir une information sur l'évolution de la crue. Chaque commune utilise un point de repère local pour évaluer le niveau de risque d'une crue. Ce dispositif rustique permet de compléter les informations disponibles sur internet ([vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)) mais aussi de conserver un moyen de suivi, lorsque les réseaux électriques sont défectueux.

La poursuite de la pose d'échelles limnimétriques sur les sites répertoriés dans les PCS comme points de repères communaux permettra de fiabiliser la gestion de la crise et de faciliter le retour d'expérience et donc la mise à jour des PCS de même que l'entretien de la mémoire du risque.

Une première opération a été réalisée en 2009 sur les communes de la haute vallée de l'Orb et du delta. L'objet de cette opération est de compléter cette fourniture par la mise en place des échelles sur les communes dont les PCS ont été réalisés par la suite (bassin versant du Lirou, du Vernazobre, du Jaur et du Libron).

Le coût de cette opération est estimé à 10 000 € avec une participation des partenaires financiers telle que décrite dans le tableau suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant de l'aide en € H.T
Etat	25	2 500 €
Région LR	15	1 500 €
Europe Feder	40	4 000 €
Autofinancement	20	2 000 €
Total	100	10 000 €

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- d'engager cette opération de fourniture d'échelles limnimétriques,
- d'autoriser le président à solliciter la Région, l'Etat et l'Europe pour financer cette opération.

**DELIBERATION N°10 : SENSIBILISATION SCOLAIRE 2012 -2013 DEMANDE DE SUBVENTION**

Depuis 2000, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb, soucieux d'associer le plus grand nombre à la politique publique qu'il mène, a mis en place un programme de sensibilisation des enfants du cycle 3 aux problématiques liées à l'eau. Cette opération a pour objectif la prise de conscience de la transversalité des problématiques dans le domaine de l'eau et de la nécessité de porter le regard à l'échelle du bassin versant et des masses d'eau. Ce programme, qui a eu un très net succès,

permet chaque année de retenir 15 classes réparties sur le bassin versant et de leur faire bénéficier de 6 demi-journées de sensibilisation, réparties sur l'année scolaire, permettant un vrai travail pédagogique avec les enseignants. Dans le cadre du troisième contrat de rivière le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron souhaite poursuivre ce projet, sur 5 ans.

**Les thèmes abordés :**

- Le cycle de l'eau dans son ensemble. Ce thème vise à donner aux enfants une vision générale du fonctionnement du cycle de l'eau.
- La ressource en eau et sa qualité: il s'agit ici de sensibiliser les enfants sur l'aspect fragile de la ressource en eau : sensibilisation aux gestes qui permettent de préserver et respecter cette ressource.
- L'écologie de la rivière : la flore, la faune, des notions de biodiversité pourront être abordées.
- Le fonctionnement de la rivière : expliquer les phénomènes d'érosion, d'encassement du lit et de sensibiliser les enfants sur les différents moyens de protection et notamment les techniques de génie végétal.
- L'inondation : le phénomène de crue. Pourquoi la rivière déborde-t-elle, comment la rivière marque-t-elle le paysage : lit de la rivière, lit moyen, lit majeur. Cette approche par le paysage peut-être l'occasion de faire comprendre que les crues ont toujours existé. Comment l'architecture des bâtiments rappelle-t-elle l'existence des crues : ponts très hauts, arches nombreuses ... Pourquoi la crue provoque-t-elle des dégâts, qui est en faute, l'homme ou la rivière ? Comment l'homme se protège-t-il de l'inondation, avec quels impacts...

Le montant de ce projet est estimé, pour la période 2012- 2013, à 30 000 €

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- d'autoriser le président à solliciter l'agence de l'eau pour financer cette opération.

**Fin de séance : 16 heures.**

**Béziers, le 9 juillet 2012**

**Le Président  
du Syndicat Mixte Des vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Jean Noël BADENAS**